

Sommaire

*Mot et Rapport Moral du Président
Compte-rendu de l'AG AMF 2018
Activités début 2019*

*Activités à venir: - Fête du pain,
- JPPM.
FFAM: Courrier envoyé à M. De RUGY*

Mot et rapport moral du Président

Pour sauver nos moulins il faut qu'ils soient reconnus comme patrimoine remarquable ou qu'ils produisent de l'hydroélectricité. Dans le Finistère nos moulins sont alimentés par des petites chutes de 2 à 5 mètres il faut donc trouver des petites turbines ou restaurer celles qui sont en place ou équiper nos roues. Nos recherches nous ont permis de trouver deux constructeurs pouvant correspondre à nos cahiers des charges : les hydroliennes d'ALRELE basée à Corbeil-Essonnes et les turbines de TURBIWATT à Caudan.

Il faut savoir qu'une hydrolienne fournit un, deux et maximum trois kilowatts pour un coût de 10000 à 15000€. Au dessus de 3 kilowatts nous trouvons des turbines fabriquées par TURBIWATT. Ces turbines ont énormément de mal à trouver des acheteurs car elles demandent un gros investissement en génie civil.

On demande tellement d'argent pour le raccordement EDF. C'est triste car nous nous apercevons que le seul avenir pour nos moulins du Finistère, c'est de produire 2-3 kilowatts pour notre propre consommation.

Je me suis personnellement lié d'amitié avec les gens d'ALRELE parce qu'ils étaient les seuls capables, sans génie civil, d'installer des hydroliennes dans nos moulins, avec très peu de frais et un coût très intéressant par rapport au reste du marché. Les deux personnes responsables de cette Société sont Alain Basset et Régine Roque qui sont devenues pour moi des amis. Alain Basset en tombant d'une échelle s'est fracturé des vertèbres heureusement sans atteinte de la moëlle épinière. Je leur ai donc proposé mon aide. Il faut savoir que la Société ALRELE a élargi ses prestations et qu'elle fournit l'adaptation au réseau électrique d'EDF. La sécurité est là. C'est à dire qu'en cas de coupure, l'installation disjoncte pour passer sur des résistances. Je pense que l'avenir est la reconnaissance par EDF de tous les moulins notamment ceux qui sont en bout de ligne assurant forcément une meilleure délivrance de l'électricité dans tout le pays.

L'expérience ne s'arrête pas là, c'est à dire qu'à partir du moment où vous décidez de défendre les moulins vous vous rendez-compte qu'en Bretagne il y a 150 écluses, que ces 150 écluses ont fourni par le passé de l'électricité, il serait grand temps que le Conseil Régional et les Conseils Départementaux, s'investissent dans cette électricité, d'abord parce ceux sont des Entreprises Françaises, que cela crée des emplois et qu'on peut subvenir au manque permanent d'électricité sur la Bretagne.

Désiré Le Gourières parlera mieux que moi de cette hydroélectricité en présentant son livre qui recense les différentes sources d'énergies renouvelables et non renouvelables. Il faut bien comprendre comment les énergies renouvelables interviennent dans la production d'électricité, quels sont les défauts et les avantages qu'elles présentent. Nous sommes alimentés par des centrales nucléaires à 70-73%, nous avons aussi des centrales hydrauliques, des centrales thermiques, des éoliennes et des panneaux photovoltaïques. Ce qui est important: à tout moment les centrales de production doivent faire face à la demande de consommation, que se passe-t-il lorsque les centrales de production ne peuvent plus faire face à la demande de consommation ? Le réseau s'effondre, les alternateurs des centrales tournent un petit peu plus lentement et les alternateurs ne produisent plus du 50 hertz, parce que la fréquence est liée à la vitesse de rotation des alternateurs et c'est pour toute la France car le réseau est interconnecté.

Je voulais que vous entendiez cela, c'est très important, il faut absolument vous motiver auprès de vos élus, il faut que vous les sensibilisiez. Dans une réunion organisée à Quimper par la CAMA, il nous était remis l'Atlas du Finistère qui présentait la courbe de l'évolution de l'éolien, du photovoltaïque, de la biomasse et rien sur l'hydroélectricité ! Je me suis levé, j'ai dit que c'était un scandale, qu'il était temps de parler de l'hydroélectricité dans le Finistère, quand on sait que la chute de Saint Herbot produit plus d'énergie que toutes les autres énergies renouvelables. Il faut que vous en parliez autour de vous, il faut que les maires soient au courant et effectivement au niveau national, des maires se sont rendus compte que dans leur commune, il y avait de quoi faire en hydroélectricité.

Je ne cherche pas à vendre le livre de Désiré, mais croyez-moi, pour 10 €, lisez entièrement ce livre là, et vous vous rendez compte que si vous êtes vraiment bon citoyen, il y a du travail à faire et il faut absolument parvenir à l'hydroélectricité.

Je voudrais vous montrer le travail qui a été fait par M. Philippe Balac, Philippe qui va vous parler de sa vie, de ce qu'il a entrepris et du challenge que vous découvrirez cette après-midi.

Philippe Balac est propriétaire du Moulin Boudrac'h à Châteauneuf du Faou sur le canal de Nantes à Brest.

Les avantages : Exploitation d'hydroélectricité, pouvoir créer un site touristique et vivre dans un endroit remarquable.

Les inconvénients sont venus au fur et à mesure : la Pêche et l'Administration.

Depuis quelques années, Philippe a refait le toit pour sauver le Moulin, fait venir des ingénieurs pour la faisabilité de l'hydroélectricité. La Fédération de Pêche l'a informé qu'elle ne le laisserait pas faire, surprenant car il a un brevet d'état de moniteur guide de pêche. Sa profession est d'apprendre aux jeunes et de transmettre les valeurs de l'environnement et de la pêche. Les ennuis continuent... Philippe ne veut pas se laisser faire et essaie de trouver des fonds, pour réussir à mener à bien son projet. En complément, Philippe a créé, il y a un an une association : Académie Pêche et Nature qui a pour vocation à amener des personnes ayant des difficultés : handicapés, troubles psychomoteurs, problèmes financiers, dans un parc aquanature « Le Stérou », Philippe reçoit de nombreux visiteurs. Les politiques commencent à comprendre qu'il y a un potentiel au moulin Boudrac'h, Philippe attend de voir comment cela va évoluer... Actuellement, le moulin est abandonné, il y a un très fort potentiel touristique et d'exploitation, mais globalement pour l'instant c'est très compliqué. Néanmoins le moulin est sauvé, avec un budget qu'il avait initialement prévu pour faire l'hydroélectricité et développer l'activité, Philippe a acheté la maison éclusière à côté de son moulin, ce qui lui permet d'augmenter son potentiel d'exploitation touristique.

Je laisse la parole à Michel Diebold : le ministère de l'Environnement est phagocyté par France Nature Environnement. La politique de l'eau est la politique de FNE. FNE a une vision idéologique de l'eau et voudrait que les rivières soient libres. On n'arrive pas à faire passer le message. Il y a un véritable intérêt à développer la petite hydroélectricité. Nous assistons à une grande avancée de l'Administration, mais FNE bloque. Récemment les moulins étaient invités dans une réunion. Ils n'ont pu se faire entendre. FNE dispose de salariés. Il ne faut pas se décourager, les politiques sont à l'écoute mais ce n'est pas leur priorité. Le principal atout que nous avons est financier : l'argent commence à manquer pour le financement de travaux subventionnés. Michel précise:

- Il est essentiel d'avoir les ouvrages des moulins en bon état : vannage fonctionnel qui peut-être manœuvré en fonction du niveau d'eau.
- Laisser 10% (débit réservé) dans le cours d'eau de la rivière.
- Un vannage non fonctionnel est un argument très fort pour tous ceux qui sont contre les moulins.

Mon rapport moral se résume donc en trois actions prioritaires :

- Soutenir les constructeurs d'hydroliennes et de turbines.
- Soutenir l'action menée par Philippe Balac en tant que guide de pêche et formateur,
- Soutenir l'action que Michel Diebold a entreprise.

On a l'air de me reprocher dans le Conseil d'Administration de trop m'occuper de la Fédération. La Fédération s'est équipée de juristes, d'avocats qui travaillent pour faire respecter nos droits. Je m'investis dans le CA de la Fédération dans tout ce qui n'est pas juridique, car je n'ai pas les compétences :

- Moleriae, histoire des meules de la Ferté Sous Jouarre,
- JPPM, pour alléger le bureau de la Fédération, un bureau qui est devenu purement juridique.

Cela fait 20 ans que je suis votre président, ce rapport moral est surtout le mien et pas forcément celui du Conseil d'Administration veuillez m'en excuser.

Compte rendu Assemblée Générale de l'AMF 2018

27 Janvier 2019 10h00-12h30 – Plonevez du Faou Rédacteur : Jacques BECAM Secrétaire AMF

Adhérents : 129 Quorum (25%) : 33 Votants : 35 Pouvoirs : 8 **Quorum atteint**

Président Benoît HUOT:

- Souhaite la bienvenue à l'assemblée.
- Invite l'assemblée à se lever pour une Minute de silence pour Mesdames Yvonne HAVELKA, Marguerite JOSEPH et Messieurs Jean Robert LE FLOCH, Rolland LE ROUX qui nous ont quittés.
- Remercie les membres du CA et des SAGE, pour leur implication au sein de l'AMF.

Secrétaire Jacques BECAM : Rapport d'Activités 2018 :

Présence de l'association

- Carrefour de l'Eau à Rennes, - CAMA à Quimper, - Foire de Daoulas : Accueil des visiteurs au Moulin,
- Journées Européennes du Patrimoine : Porte ouverte Moulin Blanc, Mellac,
- Carrefour des Communes et CCI du Finistère à Brest, - Salon International du Patrimoine Culturel, Le Louvre Paris,

Relations avec l'Administration

- SAGE Elorn et Cornouaille (Landerneau), - Syndicat Mixte du Trégor (Garlan),
- Comités de Pilotage du Trégor, Léon, Bas Léon, EPAGA, Aber Wrac'h & Benoît.

Participations aux AG

- EOST à Telgruc/mer, - Association des Amis du Moulin Blanc à Mellac,
- Association Agréée des Riverains Défenseurs et Usagers des Rivières, AARDEUR à Plonéour Lanvern.
- Association du Moulin de Kercousquet à Clohars Carnoët, - Ecomusée, Commana, - Moleriae à la Ferté sous Jouarre.

Conférence sur les Moulins : Lampaul, Ploudalmézeau. Exposition sur les Moulins : Chapelle Christ à Plougouven,

Sortie Automnale Samedi 20 octobre 2018, visite de 4 Moulins :

- Coat Merret à Lanhouarneau, - Kerguidu à Tréflaouéan, - Coat Ar Gars à Plouzévédé, - Lansolot à Saint Derrien.

Organisation de visite de moulins pour l'association Assemblée de Logona Daoulas.

Travaux : - Participation aux chantiers de l'AARDEUR, - Nettoyage bief Moulin de Rabat, Plougouven.

- Moulin de Kéréon : Remise en place vanne de décharge, vidange chambre d'eau. - Restauration Moulin Blanc à Mellac.

Moulin à vent de Kandelour à Kerouat Commana: Conception et fabrication d'un système de fixation des ailes, permettant de faciliter le montage et démontage des ailes en sécurité. Nettoyage, remontage des ailes.

Etats des lieux des moulins de :

- Moulin Mer Landevenec, Moulin Desborde, Penzé Taulé, Moulin Neuf Saint Thurien,
- Normalisation liaisons électriques, Grand Moulin Plouguin. - Moulin de Kéréon, problème sur vanne décharge.
- Assistance juridique et piscicole au Manoir de Lanleya...

Rédaction et Publication de l'écho des Moulins (Trimestriel) Réunions de bureau et du CA de l'AMF

Permanences mensuelles à Daoulas : Premier vendredi du mois 14h00 – 16h00

Vote Bilan activités : Votants : 43 Pour : 43

Benoît Huot présente les nouveaux adhérents:

Famille CALVEZ du Ponchou à Bohars et Mme Alexandra MAUFFROY, Meil Nobl 29140 Melven.

Trésorier Claude ROUSSILLON :

Rapport Financier 2018 :

Au 31/12/2018 nous étions 129 adhérents, 11 de moins qu'en 2017.

Il y a peut-être des personnes qui prennent de l'âge et qui décident de ne plus faire partie de l'association, ou également ce sont des oublis de ré-adhésion puis ils y repensent après une année sur deux, c'est assez courant.

Pour l'abonnement à la Fédération il y avait 79 au lieu de 83.

A ce jour nous avons 72 adhérents on réglé leur cotisation 2019 et 42 à Moulin de France.

Un « re-re-re-rappel » : pour toute transaction financière pour le paiement adhésion, abonnement et repas n'oubliez pas d'envoyer votre courrier à l'adresse du trésorier et surtout pensez à ne faire qu'un seul chèque, il y a encore des gens qui font trois chèques, un chèque pour l'adhésion, un chèque pour l'abonnement, un chèque pour le repas. Surtout n'envoyez aucun courrier contenant un règlement au siège social de Daoulas, car nous ne prenons le courrier que le premier vendredi du mois pour la permanence.

COMPTE D'EXPLOITATION 2018

Recettes		Dépenses	
Cotisations membres	4075.00	Affranchissement courrier	589.45
Intérêts sur livret	49.43	Cotisation FFAM	1120.00
Abonnements Moulin de France	1738.00	Abonnements Moulins de France	1738.00
Participation repas AG	1496.00	Adhésion Moulin de Kerouat	50.00
Participation repas Kerguidu	780.00	Adhésion Riverain de France	75.00
Vente livres et DVD	120.60	Abonnement Center énergie	70.00
Caisse	56.40	Repas AG	1836.00
		Repas sortie Kerguidu	838.50
		Remboursement repas AG+Kerguidu	106.00
		Repas CA Daoulas	530.10
		Epicerie +pâtisserie	55.60
		Cotisation Jazz + commission banque	125.00
		Repas divers Plouguin et Plouigneau	120.10
		Achats de DVD	69.00
		Assurance Groupama	155.21
		Réparation ordi+ cartouche encre	146.73
		Restauration ailes moulin Kandelour	156.76
		Bureau Vallée	526.86
Total:	8 315.43 €	Total:	8 308.31 €

Bénéfice 7.12 €

Chèques non débité 427.00 €

Déficit réel 419.88 €

Ce déficit provient de la baisse du nombre d'adhérents, d'où moins de cotisations et d'un avantage que nous accordons aux adhérents qui viennent à l'assemblée générale ou aux sorties que nous organisons, on leur déduit 3 à 4 € sur le prix du repas. Par exemple cette année le repas est de 24 €, on vous a fait payer 20 €. C'est pour récompenser les gens qui se déplacent à l'assemblée générale ou aux sorties que nous organisons. L'association a assez d'argent en caisse, c'est un petit geste pour fidéliser nos adhérents. Ces 3 à 4 € que l'on vous fait payer en moins représentent pour 2018 : 340 € pour l'assemblée générale, et 58,50 € pour la sortie à Kerguidu, soit un total de 398,50 €. Voilà pourquoi on se trouve avec un déficit.

Solde disponible au 31/12/2018

Compte courant 2671.48 €

Compte sur livret 6645.30 €

Caisse 56.40 €

Total 9373.18 €

Les comptes ont été vérifiés par le contrôleur au compte **Monsieur Hombrouck**, ici présent.

Les travaux prévus sur notre Moulin Kandélour, Jacques en a parlé, ils ont coûté 156,76 € grâce au génie de la mécanique de notre secrétaire aidé par 3 ou 4 membres de l'association, il reste encore cette année des travaux à entreprendre : Une couche de Lazure sur le fût du moulin et une réfection partielle de la toiture. S'il y a des volontaires, n'hésitez pas lorsque l'on décidera de faire les travaux on fera appel aux volontaires.

Question : Pourquoi fait-on le total de la trésorerie ?

Réponse Trésorier : C'est pour savoir l'argent qu'il nous reste.

Benoît Huot : Je voudrais prendre la parole pour expliquer pourquoi on a un compte positif de 9373,18 €.

En 2004 on a gagné un concours : une somme de 15000 €. En fait de ces 15000 €, pour la construction du Moulin de Kandelour on a dépensé que 9000 €. Donc il nous ait resté 6000 € que l'on continue à maintenir.

Un jour on a programmés certain travaux qu'on a pas forcément finalisés : Dans ces projets il y a par exemple, la construction d'une roue pour le moulin à tan de Lézarazien : On a investi sur des plans, après tout dépend des propriétaires pour poursuivre l'action. Pour la construction de la roue on avait de participer aux frais...

Cet argent là, c'est un trésor de guerre issu de 2004, qui pourra après un vote de l'Assemblée Générale pour financer des travaux sur un moulin qui a été choisi par décision du Conseil d'Administration.

Vote rapport financier ; Votants : 43 Pour : 43

Président Benoît HUOT:

Rapport moral: Cf. Mot et rapport moral du Président. **Vote rapport moral :** Votants : 43 Pour : 43

Informations de l'association:

On a été contacté par la société Guinard, pompes, turbines marémotrices installées dans le Finistère. Ils ont investi sur une turbine marémotrice, ils veulent absolument en installer une dans le Finistère. Le président leur a dit que cela ne servait à rien, il fallait qu'ils abandonnent l'histoire des marémotrices, c'est quelque chose de complètement aberrant. La turbine marémotrice, systématiquement, à un moment, vous avez des temps morts et elle ne peut pas fournir de l'électricité en permanence.

Claudine Guyader, professeur pour une thèse, va venir faire le tour du Finistère pour visiter les moulins équipés d'une installation hydraulique.

JPPM 2019 : Le président responsable pour la FFAM espère dix moulins ouverts au public dans le Finistère.

Livre de Désiré : Bonne lecture pour ceux qui veulent défendre l'hydroélectricité.

Peinture : La peinture, tableaux, cartes, tasses, assiettes, est une façon de promouvoir les Moulins.

Association Moulin Blanc à Mellac : Nous avons la chance d'avoir comme président de l'association M. Louis Le Pensec ancien ministre.

Moulin de Kercousquet : Le propriétaire est décédé, il laisse une partie de son héritage à l'association du Moulin de Kercousquet.

Moulin de Kergaëric de Pont de Buis les Quimerc'h : est vendu, son nouveau propriétaire gardera la minoterie en l'état.

Secrétaire Jacques BECAM :

Membres du CA, renouvellement du tiers sortant : Raymond LAGADIC – Jacques BECAM

Candidats au CA : Raymond LAGADIC : Votants : 43 pour : 43 - Jacques BECAM : Votants : 43 pour : 43 .

Questions diverses :

Les thèmes développés ont été les suivants : Entretien des biefs. Mesure du débit réservé...

Activités depuis début 2019

Date	Actions
12/01/2019	Mise en place exposition sur les Moulins à Plonévez du Faou.
16/01/2019	Sage Elorn La Forest Landerneau: Pose cable électrique entre l'Irlande et La Martyre.
27/01/2019	Assemblée Générale 2018 à Plonevez du Faou.
28/01/2019	RV chez Michel Thévot, Moulin de Kerouzéré à Plougoulm pour voir le fonctionnement de la roue.
04/02/2019	Etat des lieux du Moulin Ponchou à Bohars. SAS Moulin du Ponchou.
05/02/2019	Sage de l'Odét: Zones humides, modifications.
15/02/2019	Etat des lieux Meil Nobl à Melgwen.
15/02/2019	Contact Moulin Créméneac à Pouldreuzic: 2 chambres d'eau avec 2 petites turbines.
16/02/2019	Etat des lieux (abandon), Moulin de Poulanol à Hanvec.

Activités à venir

- 17/18/19 mai 2019 La Fête du Pain à Ménéham (Village de paysans-pêcheurs-goémoniers) près de Kerlouan.
- Samedi 22 et Dimanche 23 Juin 2019 Journées du Patrimoine de Pays & des Moulins

Lieu d'accueil du public	Co.Pos.	Commune	Sam22-Dim23	Prix	Horaires
Moulin du Pont, 6 rue du Pont	29460	Daoulas	Dimanche	Gratuit	14h-18h
Moulin de Keringard	29180	Plogonnec	Dimanche	Gratuit	10h-18h
Écomusée des Monts d'Arrée - Moulins de JK	29450	Commana	Dimanche	2€50	14h-18h
Moulin de Karaës	29242	Ouessant	Sam/Dim	Gratuit	14h-16h
Moulin Chef du Bois	29940	La Forêt Fouesnant	Sam/Dim	Gratuit	14h-19h
Moulin du Chaos Rte de Berrien	29690	Huelgoat	Samedi Dimanche	Gratuit Gratuit	10h-18h 10h-17h
Moulin de Tréouzien - Pors Poulhan	29780	Plouhinec	Sam/Dim	Gratuit	10h-12h 14h-18h
Moulin de Keriolet - Pointe du Millier	29790	Beuzec-Cap-Sizun	Sam/Dim	Gratuit	10h-18h
Moulin de Lansolot	29440	Saint-Derrien	Sam/Dim	Gratuit	14h-18h
Site de Trouguer	29770	Cléden-Cap-Sizun	Sam/Dim	Gratuit	14h-18h
Kercousquet	29360	Cloars-Carnoet	Dimanche	Gratuit	14h-18h
Luzéoc	29560	Telgruc-sur-mer	Sam/Dim	Gratuit	14h-18h
Moulin de Kereon	29400	Saint Sauveur	Dimanche	3€ - Adulte 0€ - Enfant	15H-18h

*Ouvrir son Moulin aux visiteurs, exige une organisation et un travail important de la part des propriétaires.
Si vous souhaitez leur apporter votre aide, veuillez vous faire connaître auprès des propriétaires concernés.
Merci de votre soutien.*

La journée en 3 étapes

1. Une Assemblée accueillante et studieuse



2. Un bon repas dans la bonne humeur



3. Suivez le guide Philippe Ballac

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 16h00 au Moulin du Pont à DAOULAS.

Il est recommandé d'appeler auparavant - le 06 26 16 02 85 (Benoît Huot).

Venez consulter:

- . Les fiches techniques
- . Les archives
- . Les journaux des associations
- . La bibliothèque et commander vos futures lectures...

AMF - Association n° W291001828

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM).

Siège social:

Mairie, Moulin du Pont - 29460 DAOULAS
Tél.: 06 26 16 02 85

Contact : amisdesmoulinsdufinistere@yahoo.fr



**Fédération Française
des Associations
de sauvegarde des Moulins**

www.moulinsdefrance.org

SITES INTERNET

qui vous permet de prendre connaissance de tous les textes et documents officiels (carte grise des moulins...) et par l'intermédiaire d'un flash mensuel, des dernières nouvelles de nos moulins.

ASSOCIATION AMF <http://moulinsdufinistere.free.fr>
que nous vous conseillons de consulter fréquemment.

Vous découvrirez le résumé de nos activités avec de nombreuses photos.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Benoît HUOT, 06 26 16 02 85
Vice-Présidente : Yvonne TROMELIN, 07 86 94 93 36

Secrétaire : Jacques BECAM, 06 71 03 07 74
Secrétaire adj. : Jean-Louis LE FLOCH, 02 98 04 09 18

Trésorier : Claude ROUSSILLON, 02 98 68 54 43
Trésorier adj. : Raymond LAGADIC, 02 30 99 50 22

Collectif des Moulins de Bretagne :
Délégué, Benoît HUOT, 06 26 16 02 85
Délégué adj. : Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Charles GUEGUEN, Délégué SAGE 02 98 95 34 89

Raymond LAGADIC, Délégué SAGE Odet et Douarnenez
Hydroélectricité, 02 30 99 50 22

Hervé RICOU, Délégué Communication
Webmaster 06 71 60 89 43

A Vendre DVD (5 €)

« Il est revenu le temps des Moulins »

Vidéo-film produit par l'association Triskell Pleyber Patrimoine. Découvrir les énergies renouvelables à Pleyber-Christ. Réalisation: Alain Martin, Lucien Rohou et Joseph Monfort, avec l'aimable concours de Benoît Huot.

Conseiller juridique:

Michel DIEBOLD, 02 98 89 84 86

Conseiller hydraulique :

Alain LE QUERE, 02 98 54 46 03

Contrôleur des comptes:

Jean Claude HOMBROUCK

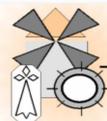
TRANSACTIONS FINANCIERES

Toutes les transactions financières :

- Adhésions,
- Abonnement à la revue Moulins de France
- Participation aux activités

Doivent être adressées au Trésorier :

Claude ROUSSILLON
Moulin de Lansolot 29440 Saint DERRIEN



L'Echo des Moulins est votre journal :

Vous pouvez proposer d'y faire paraître vos réflexions, documents, photos, petites annonces en rapport avec la vie des moulins.

Concepteur de la revue : AMF 29

Correspondant : Jacques BECAM